



CINÉMAS

Selon le rapport 2011 de l'état de santé de la population en France, 10 % des 18 ans et plus ont des problèmes d'audition.



Pour ces malentendants, l'accès au cinéma n'est, à ce jour, pas suffisamment pris en compte. Ils se voient dans l'obligation d'assister aux séances qui leur sont dédiées (à des jours et des heures spécifiques).

La plupart d'entre eux choisissent une autre solution : attendre que le film soit diffusé à la TV ou la sortie DVD.

Pourtant, il est facile de rendre accessible une salle de cinéma. Le faible investissement demandé pour cet équipement est rapidement amorti par l'accroissement de la fréquentation.

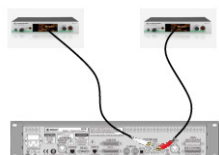


LES ÉQUIPEMENTS

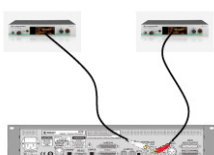
Pour chaque salle, 2 émetteurs sont installés sur le serveur, l'un sur le canal 7 (malentendant) et l'autre sur le canal 8 (audio-description).

Un plan de fréquence est rédigé pour le complexe, afin de déterminer à chaque salle la fréquence pour les malentendants et celle pour l'audio description. Les récepteurs sont mis à disposition par l'hôtesse ou le guichetier.

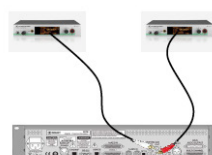
LE SCHÉMA



Salle 1



Salle 2



Salle ...



LES AVANTAGES DU SYSTÈME

- ✓ Produit conforme à la norme AFNOR EN 60118-4
- ✓ Déploiement progressif
- ✓ Indépendance de la technologie de projection
- ✓ Salle compatible pour les conférences
- ✓ Installation pérenne ne nécessitant aucune « mise à jour »
- ✓ Répond aux besoins de tous les malentendants et malvoyants, quels que soient leur âge et leur accès aux nouvelles technologies